Conférence - Débat

L'HOSPITALITÉ, L'ÉPREUVE DE L'AUTRE

Anne GOTMAN, sociologue

Haydée SABERAN, journaliste

Mathilde WYBO, doctorante

Atelier citoyen

RETISSER LE FIL DE L'HOSPITALITÉ À ROUBAIX

mardi 9 avril 2013

Médiathèque de Roubaix

Université Populaire et Citoyenne à Roubaix

L'université populaire et citoyenne est une association loi 1901, fondée en 2004 par des militants engagés dans des actions d'Éducation Populaire sur la Ville de Roubaix. Elle s'est donné pour objet d'organiser des croisements de savoirs entre citoyens sur les questions d'intérêt général. Elle est à la fois :

- **un lieu de formation citoyen** avec la mise en place de cycles de conférences-débats, de séminaires et de « cafés-citoyens » dans les quartiers. Ces lieux d'échanges et de formation sont gratuits et ouverts à tous.
- **un lieu d'action collective** avec l'organisation « d'équipes de recherche-action sociales » (Eras) créées à l'initiative de citoyens volontaires, chargées de concevoir et animer différents programmes de croisements de savoirs.

En 2011, quatre recherches-actions proposent un programme riche de rencontres sur quatre thématiques :

- **« le racisme et la discrimination »** en développant notamment des ateliers d'histoire locale,
- **« le travail et l'insertion »** en élaborant des propositions visant à « bouger la politique de l'emploi à Roubaix »,
- **« l'écologie urbaine »** en accompagnant le collectif de l'Union dans le projet d'implantation de l'écoquartier de l'Union à Roubaix-Toucoing-Wattrelos,
- **« la santé citoyenne »** par la mise en débat d'une première offre publique de réflexion sur les trois axes : la santé surdéterminée par la précarité ; les difficultés à se soigner ; vivre "bien" avec une maladie ou un handicap.

L'Université populaire et citoyenne veut permettre à tous les habitants de participer à la construction des politiques publiques, en leur proposant à la fois des outils et un espace d'expression.

Université Populaire et Citoyenne à Roubaix
c/o FAL, 20 rue de Lille 59100 Roubaix
Tél : 03.20.82.23.96 / contact@upc-roubaix.org
Toute notre actualité sur www.upc-roubaix.org

L'HOSPITALITÉ, L'ÉPREUVE DE L'AUTRE ?

La conférence-débat s'est organisée en quatre temps. Haydée Sabéran, auteure de *Ceux qui passent* et journaliste de *Libération*, fut la première à intervenir à travers la lecture de trois extraits de son livre. Elle fut suivie par l'exposé d'Anne Gottman, sociologue et directrice au CNRS, qui a porté sur la notion d'hospitalité, son sens ainsi que son évolution historique. Mathilde Wybo, doctorante en recherches historiques, a clôturé la partie conférence en revenant sur l'expérience des foyers des travailleurs migrants à Roubaix, et en quoi ces logements sont des lieux témoins d'un pan de l'histoire de Roubaix façonnée par l'accueil de ces immigrants venus travailler. Enfin, un débat s'est tenu en deux temps : des questions/réponses avec Anne Gottman, et une réflexion autour de la mise en place de nouveaux dispositifs d'hospitalité pour héberger les demandeurs d'asile.

Extraits de « Ceux qui passent ».

Haydée Sabéran a choisi de faire lire trois passages de son ouvrage mêlant témoignages sur la condition de vie des migrants sans papiers et les gestes d'hospitalité des habitants du Nord-Pas-de-Calais envers ces réfugiés.

Le premier relate comment la mairie de Steenvoorde prête un terrain municipal avec tentes aux migrants, chaque hiver depuis trois ans maintenant. Cette commune, située aux abords d'une aire d'autoroute, est continuellement traversée par les migrants espérant monter dans un camion à destination de l'Angleterre. Interpellé par le curé sur la présence et les conditions de vie de ces clandestins, Jean-Pierre Bataille, maire UMP de la ville, affirme avoir été « sensibilisé par la détresse humanitaire de ces populations », choisissant de suivre sa « conscience » plutôt que la consigne officielle.

L'extrait suivant raconte l'expérience du camp des No Border, un réseau d'activistes anarchistes venus de toute l'Europe. Pendant 4 mois, en 2009, ils ont accueilli trois enfants afghans dans une maison à Calais, puis jusqu'à 18. Ce fut « un de mes plus difficiles et meilleurs souvenirs », raconte Valentin Caron, militant du réseau. Les militants No Border s'efforcent d'offrir à ces enfants un cadre de vie plus stable, avec des règles de vie communes qui s'appliquent à tous quelque soit leur pays ou ethnie d'origine. Ce fut aussi les protéger vis-à-vis des passeurs et de la police.

L'expérience du camp n'a toutefois pas été renouvelée au bout des quatre mois en raison de son caractère éprouvant, pour des militants qui ont fini épuisés.

Enfin, le dernier extrait retrace le parcours de Feban, une Érythréenne arrivée en France pour fuir les travaux forcés du service militaire. Sur la route, affirme-t-elle, il n'y a pas d'amitié, pas de confiance. Rackets, viols, dangers dans les relations avec les passeurs ou la police menacent chaque jour les immigrants. « *Personne n'a profité de moi* », résume-t-elle, une chance que n'ont pas eue d'autres femmes, forcées à payer de leur corps leur droit de passage.

Une recherche constante de « plus d'hospitalité ».

Suite à la lecture de ces extraits, Anne Gottman a exposé sa vision du sens de l'hospitalité. Sa thèse principale se structure autour de l'idée que l'hospitalité, depuis ses débuts, souffre d'un déclin sans cesse déploré.

Par conséquent, la question qui se pose consiste à se demander pourquoi n'y a-t-il pas d'hospitalité et d'interroger les ressorts derrière les appels à « plus d'hospitalité ».

Tout d'abord, Anne Gottman définit l'hospitalité comme une situation mettant en présence le maître de maison et son hôte, liés l'un à l'autre dans un temps limité par des obligations mutuelles.

Néanmoins, cette relation d'hospitalité est communément perçue davantage comme une relation impliquant nos proches que des étrangers. L'hospitalité est assimilée à une question de choix personnel, relevant de la sphère privée. Or, l'hospitalité renvoie aussi et surtout à ce qui relève de l'accueil de l'étranger dans un pays, d'où sa dimension éminemment politique, comme en attestent les manifestations régulières pour le libre accueil des étrangers.

Ainsi, l'hospitalité a été de tout temps une valeur en déclin, appelant à plus d'hospitalité.

L'hospitalité, une vertu du point de vue religieux.

Tout d'abord, Anne Gottman nous propose de remonter aux origines de l'hospitalité dans la tradition religieuse. Dans l'Ancien comme le Nouveau Testament, l'hospitalité est une qualité hautement valorisée. Avatar de la charité chrétienne, l'hospitalité prescrit de pourvoir sans condition et avec persévérance aux besoins des autres.
Cependant, les rappels fréquents à l'hospitalité s'accompagnent d'exemples de ceux qui s'y dérogent et au châtiment qui leur est réservé. Car près de l'hospitalité rôde l'hostilité envers l'arrivant, et il est intéressant de voir la proximité sémantique de ces deux mots. Ces nombreux rappels accréditent la thèse selon laquelle l'hospitalité tend à ne pas être suffisamment respectée.

Pour expliquer cette déficience de l'hospitalité, Anne Gottman souligne son caractère risqué et éprouvant. Eprouvant car elle n'appelle pas à la réciprocité, sans récompense immédiate. Risqué car celui qui accueille s'expose à d'éventuels abus de ses hôtes.

L'évolution historique de l'hospitalité.

Ce même défaut structurel est observable sur le plan historique. De siècle en siècle, on n'a eu de cesse de déplorer le déclin de l'hospitalité, en mettant en avant le refroidissement de la foi couplée à une corruption croissante des cœurs.
A cette « faillite morale» de l'homme s'ajoute l'augmentation croissante des pauvres. Or, comme le soulignait Rousseau, l'hospitalité recule d'autant plus qu'affluent les nécessiteux. L'émergence, au tournant du XIXe siècle, de ce qu'on appelle la question sociale est le résultat du nombre croissant de pauvres dû à la progression constante de l'urbanisation et de l'industrialisation. Pour faire face à ces nouveaux besoins, l'hospitalité publique a rapidement progressé. Elle se manifeste sous la forme d'institutions charitables, patronales, philanthropiques, et surtout par l'augmentation d'établissements d'accueil spécifiques. Ces derniers ne traitent plus de cas singuliers, comme c'était le cas jusqu'alors, mais de catégories de population réunies, tels les enfants d'ouvriers, les orphelins, les veuves, les invalides etc.

Selon Anne Gottman, l'hospitalité y a perdu sa qualité de libéralité, de générosité spontanée d'un homme envers un autre. Désormais, cette générosité s'est organisée, institutionnalisée en direction de catégories spécifiques. Elle s'est également socialisée sous forme de protection sociale et de droit.

En parallèle, le commerce et le tourisme ont également contribué à faire perdre à la notion d'hospitalité son sens de vertu. Dorénavant, l'étranger reçoit gîte et hospitalité moyennant finances.

Le devenir droit de l'hospitalité.

Anne Gottamn conclut son intervention en précisant que l'hospitalité s'est muée en droit d'hospitalité, dans la lignée des droits de l'homme. Ce devenir droit de l'hospitalité constitue selon elle un progrès puisqu'il en déjoue le côté libéral mais arbitraire. Dans l'absolu, elle prendrait la forme du droit cosmopolite de Kant, dit droit d'hospitalité universelle, où chaque homme pourrait se rendre où bon lui semble sans être traité en ennemi dans un pays étranger au sien.

L'évolution de l'hospitalité en Europe parachève une transformation de la notion même d'hospitalité telle qu'on l'entend. Elle a successivement incorporé le terme d'hospitalité publique, puis celui de droits subjectifs (droits sociaux) et positifs (droit international). D'où plusieurs sens différents de l'hospitalité perçus par ceux qui l'utilisent, notamment dans le débat entre partisans et adversaires d'une extension du droit des étrangers.

Les foyers des travailleurs migrants, des lieux de mémoire porteurs du vécu des migrations.

Pour conclure la conférence, Mathilde Wybo, doctorante en recherches historiques, est intervenue pour raconter l'histoire des foyers des travailleurs migrants à Roubaix. Ce travail a été mené dans le cadre de la recherche-action Culture Mémoire Discrimination de l'UPC.
En effet, de par son histoire industrielle et sa position frontalière, Roubaix fut longtemps confrontée à l'épreuve d'hospitalité que posa la mobilité des hommes, de l'émigration belge au XIXe siècle à l'émigration algérienne de l'après-guerre. Or, l'installation dans un nouveau lieu, rappelle-t-elle, est à la fois une épreuve pour les migrants mais aussi pour le territoire d'accueil.

Pour elle, ces foyers sont des lieux témoins emblématiques, théâtres de la ségrégation et de rivalités communautaires, mais aussi des espaces de mémoire autour du travail notamment pour les résidents.

L'exemple du foyer Beaurepaire, entre protection et contrôle.

En introduction, l'historienne est revenue sur le contexte de la construction du foyer Beaurepaire. Dans les années 1950, Roubaix engage son premier grand projet de rénovation urbaine sur le quartier Edouard Anseele. Ancien quartier de l'émigration belge, les migrants algériens y étaient d'abord minoritaires.
Ce n'est qu'à partir de 1957 que leur présence attire l'attention et attise les tensions. Les migrants sont alors entre 400 et 700, et nombre de riverains expriment leur crainte de voir ce quartier vivre en « espace fermé » et la nécessité de contrôler ces populations.

Le projet Beaurepaire avait pour objectif de reloger une partie des algériens vivant dans ce quartier. Il devait permettre de regrouper et contrôler cette population dont on craignait les activités politiques, dans le contexte de la guerre Algérienne, et les affrontements entre mouvements rivaux. Ces conflits internes, et la répression policière qui a suivi, ont laissé des traces durables dans la mémoire collective.

C'est cette mémoire de l'histoire que le foyer Beaurepaire porte en son sein. Des riverains y voyaient une « porte surveillée », tandis que des résidents préféraient retenir son rôle de protection.

Au terme du conflit algérien, les foyers se sont élargis à l'accueil des travailleurs de toute nationalité, dans un contexte de prospérité économique. Aménagés en dortoirs collectifs, les foyers sont souvent surpeuplés. En 1973, on dénombrait 6800 places dans le Nord, soit 25 à 30 % du nombre total de travailleurs migrants.

Cette histoire du travail des migrants est restée une dimension centrale de la mémoire de ces foyers. Objet de mémoire partagée et parfois de nostalgie, les résidents échangent volontiers leurs souvenirs des emplois communs qu'ils ont partagés, dans le textile, le bâtiment, les mines etc.

Les foyers, lieux témoins des sociabilités entre migrants.

Malgré tout, peut-on véritablement parler d'hospitalité pour évoquer l'histoire de ces foyers ? Oui et non, selon Mathilde Wybo. Oui, si l'on se réfère à l'hospitalité comme l'histoire des dispositifs privés et publics mis en place pour l'accueil des migrants. Non si l'on attribue à l'hospitalité des vertus morales et une forme d'inconditionnalité, selon la définition du philosophe français Jacques Derrida.

Avec les foyers, précise-t-elle, on se situe dans l'hospitalité institutionnelle. Ces logements réservés aux étrangers n'en restent pas moins exempts de critiques. On leur reprochait notamment d'être des lieux d'isolement, et selon un riverain, « un nid qui se fermait […], qui vivait de l'autre côté et d'une autre manière ». Pour Mathilde Wybo, ces foyers sont des lieux de l'entre-deux, où l'immigrant souffre d'une « double absence », à la fois de son pays d'origine et d'accueil. Mais ils sont devenus par la force des choses des lieux d'ancrage, certains migrants s'installant non provisoirement mais dans la durée. Leur installation prolongée nous interroge sur les formes de sociabilité et éventuellement de convivialité qui se sont mises en place dans ses foyers entre migrants.

C'est cette mémoire des pratiques sociales dans les épreuves de la migration qui font de ces foyers des lieux témoins des politiques d'accueil de l'étranger. La réhabilitation de ces foyers en résidence sociale est pour cela regrettée par les travailleurs sociaux, car elle bouleverse les pratiques, habitudes et repères des migrants les plus âgés.

Questions de la salle.

Question : L'hospitalité me fait réfléchir notamment sur le sens du mot asile. Il fait penser dans l'imaginaire aux asiles de fous, de vieillards, de manière péjorative. Mais l'asile au réfugié, c'est aussi l'accueil aux plus fragiles, une protection qu'on lui accorde ou non…

AG : On voit ici la double dimension de l'hospitalité, à la fois protection et contrôle. Ces institutions, l'asile, présentent des images contradictoires, lieu d'enfermement et de protection. L'hospitalité, c'est une protection au prix d'un contrôle, l'un ne va pas sans l'autre.

Question : Il me semble que l'on ne parle d'hospitalité que lorsque c'est institutionnalisé. Et l'accueil inconditionnel n'existe pas dans ces institutions, du fait des critères, conditions, contraintes etc. Et la loi qui créé ce délit de solidarité est venue selon moi couronner un processus où les gens ont peur d'accueillir chez eux, c'est un épisode triste de notre époque où on s'en remet au groupe pour gérer le problème d'accueillir. Ma question est : est-ce qu'on parle encore d'hospitalité lorsqu'on est sur des dispositifs institutionnels ?

AG : A priori non. L'hospitalité à mon sens est une vertu libérale, tandis que l'institutionnel fonctionne sur le registre du droit. Les institutions n'ont donc pas à être hospitalières. Et même si elles ont vocation à accueillir, comme ces foyers d'accueil qu'on vient de nous décrire, les organisations ne sont pas a priori hospitalières, car le cadre y est défini, l'improvisation et la relation gratuite impossibles.

Question : Mais les gens qui travaillent dans ces institutions peuvent, dans leur engagement ou pratiques professionnelles, avoir une vraie dimension d'hospitalité. Car même dans le contexte des foyers, dans un cadre de contrôle social, il se sont véritablement engagés pour l'accueil des Algériens.

Question : La relation marchande, dans nos sociétés basées sur la consommation, n'a-t-elle pas détérioré l'hospitalité ?

AG : Je dirais que c'est l'économie marchande et la division du travail social. Dans les sociétés reculées d'Afrique ou d'Amérique du Sud, la venue d'un inconnu est un capital important. Tandis que dans une grande ville, l'inconnu n'est pas important, à l'exception du touriste, car il ne peut plus rien y apporter.

Question : Deux choses m'ont marqué. D'abord, le fait que l'hospitalité soit toujours sur le mode du déclin, de la rareté, du manque. Ensuite, c'est que l'hospitalité soit toujours prise entre contrôle et protection. Mais ne peut-on dépasser cet état de fait, en cherchant, par une approche anthropologique, à voir pourquoi l'homme semble fonctionner comme ça ?

AG : Quand je dis que l'hospitalité est en déclin, je parle surtout d'un sentiment, qui s'est appliqué historiquement. Lorsque l'hospitalité est progressivement entrée dans le droit, sa place s'est restreinte au sein de la société au sens où on n'en avait plus besoin. Quand je parle de l'ambivalence protection et contrôle de l'hospitalité, j'exprime ma position personnelle. Derrida considérait l'hospitalité inconditionnelle, et si c'est celle-ci que l'on recherche, alors en effet nous avons très peu de chances d'y arriver. Ma conception de l'hospitalité est peut-être plus désenchantée mais plus réaliste. Je tiens à ce que celui qui reçoit prenne conscience du contrôle, du rapport de force qu'il exerce sur celui qu'il reçoit. C'est un rapport asymétrique qu'il faut comprendre comme tel dans notre considération de l'hospitalité.

Echanges et proposition.

Le besoin d'organiser de nouvelles formes d'hospitalité s'est fait ressentir dans le débat qui a suivi les exposés des intervenants et les questions qui leur ont été posées.

Le constat a d'abord été fait que tous les demandeurs d'asile sont loin de disposer d'un toit comme l'exige la loi. En effet, 60% seulement disposent d'un toit dans l'attente du traitement de leur demande. Des initiatives personnelles d'hébergement sont certes visibles ici ou là, mais elles ne permettent pas de répondre aux besoins actuels. Des témoignages ont également fait état de la difficulté pour les initiatives privées de se multiplier, en raison du temps souvent indéterminé de l'accueil et du courage requis pour ouvrir sa porte à l'étranger.

Face à ce déficit, les associations et collectifs se sont réunis pour réfléchir à une solution.

Ils ont proposé une démarche originale où les demandeurs d'asile trouveraient refuge chez des familles qui se sont engagées au préalable à les accueillir chez eux pour une durée déterminée et sans contrepartie financière. Cette proposition de constituer un collectif reliant les familles d'accueil et les demandeurs d'asile s'inspire du réseau Welcome, créé par JRS France, le service jésuite des réfugiés, qui vient en aide dans plusieurs villes aux demandeurs d'asile en situation de précarité qui n'ont pu intégrer un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

Cette forme d'hospitalité hybride mêle la prise en charge par le collectif, qui coordonne la mise en relation entre les familles et les demandeurs d'asile, et l'acte individuel d'hospitalité effectué chez l'habitant et non dans un foyer public d'accueil.

Dans le but de promouvoir ce genre d'initiative, un intervenant a insisté sur l'aspect enrichissant de ces expériences, au niveau personnel, tant pour celui qui accueille que celui qui est reçu.

Anne Gottman a conclu en précisant que l'hospitalité est, selon elle, double. L'hôte que l'on reçoit est aussi le membre d'un groupe. A travers deux individus se rendant l'hospitalité, ce sont deux groupes d'appartenance qui se font société. Et de conclure que l'hospitalité dépasse le simple face-à-face, c'est également une société à l'état naissant. L'hôte entre dans le groupe de celui qu'il reçoit et à terme en fait partie, et vice versa.

Retisser le fil de l'hospitalité à Roubaix.

Atelier 1 : Appuyer la création d'un comité de solidarité autour du campement de Roms du boulevard des Couteaux à l'Union.

Lors du forum ouvert Changeons d'ère à l'Union organisé par le Collectif de l'Union en septembre 2012, nombreux sont ceux qui ont déploré la situation faite aux Roms à l'Union, et ont exprimé une volonté commune de mener une action collective en leur faveur.

Parce qu'ils sont sur le territoire de l'Union et en sont les habitants depuis 2007, les Roms du campement des Couteaux ont droit à une prise en compte par les aménageurs et les élus de l'écoquartier. Une considération politique à laquelle aspire l'UPC, qui s'est mobilisée sur la question en lien étroit avec les acteurs associatifs engagés.

L'objet de ce séminaire consiste à établir les modalités de la constitution d'un comité Roms qui permettrait de discuter ensemble des problèmes et des efforts de chacun, afin de coordonner les actions individuelles et élaborer des actions collectives.

Comment peut-on construire une organisation qui répondrait aux besoins urgents des Roms ?

Comment reconstruire un dialogue entre Roms et habitants pour une cohabitation plus sereine et apaisée ?

Des conditions de vie précaires inacceptables.

A l'heure actuelle, on estime à environ 155 personnes la population vivant dans le camp du boulevard des Couteaux. Un chiffre toutefois difficile à arrêter puisqu'un turn-over permanent a lieu. Des familles vont et viennent régulièrement, notamment en provenance du camp du Galon d'eau situé au centre de Roubaix et dont les membres sont en voie d'expulsion.
Pour beaucoup, la tenue de ce camp et les conditions sanitaires dans lesquelles vivent tant bien que mal les populations Roms sont proprement inacceptables, « indignes de notre société ».

Un constat accablant : les bennes sont « à ras bord », il y a « énormément de détritus », les toilettes sont dans une situation « horrible », énumère untel. Plus préoccupant encore, le non-accès à l'eau potable au sein du camp est source de toutes les inquiétudes. Cette absence occasionne de multiples problèmes liés à l'hygiène ainsi que d'importants risques pour la santé

Un camp provisoire amené à disparaître,...

L'évacuation prochaine du campement des Couteaux a été approuvée par le tribunal administratif de Lille, qui répondait à une demande émanant de la SEM Ville Renouvelée mais formulée au nom de la Communauté Urbaine de Lille.
La circulaire Valls du 26 août 2012 a toutefois mis un frein aux velléités d'expulsion du camp exprimées par Martine Aubry, présidente de LMCU, qui a fini par se ranger à l'esprit de la circulaire. Cette dernière prévoit en effet que toute expulsion est conditionnée à une solution de relogement pour les familles concernées. En théorie, les pouvoirs publics doivent donc trouver un terrain d'accueil suffisamment spacieux avant de procéder à toute expulsion.

En conséquence, l'évacuation a été retardée à cette condition et n'est pas prévue dans l'immédiat. Chargé par la LMCU de trouver des terrains en dehors de la métropole, le préfet n'est pas en mesure de répondre à cette exigence et il est vraisemblable qu'elle ne pourra être satisfaite.

Néanmoins, des rumeurs, des bruits font état d'une expulsion qui aura lieu prochainement, vers la fin de l'été de l'année en cours.

...ce qui « justifie » la non-intervention des pouvoirs publics.

Cette expulsion programmée, et donc le caractère provisoire du campement, constituent l'argumentaire principal des pouvoirs publics pour justifier leur inertie devant les besoins exprimés par les Roms et relayés par les acteurs associatifs. Au cœur des préoccupations, l'installation d'un point d'eau potable au sein du camp a reçu une fin de non-recevoir. Puisque le camp va disparaître, les autorités invoquent, en réponse aux protestations du collectif Solidarité Roms, un investissement « coût[eux] » en termes d'infrastructures, équivalent à des dizaines de milliers d'euros.
Un prétexte auquel se refusent les militants engagés pour les Roms. Car s'il est exact que le camp est amené à disparaître, il n'en reste pas moins que des « personnes, des êtres humains » continuent à y vivre et à endurer des conditions sanitaires difficiles.

Une considération humaine qui leur est dénigrée par les pouvoirs publiques et qui constitue un autre point de discorde entre militants engagés et élus. Les discours de ces derniers regorgent de termes réducteurs qui dénigrent « l'humain ». En effet, il y est sans cesse question des « objets, caravanes, terrains » qu'il s'agit de gérer et non plus de « personnes », « d'hommes, de femmes ou d'enfants ».

Des initiatives d'accompagnement classiques...

Concernant les acteurs en présence qui mènent des actions sur les campements Roms, les échanges ont permis d'éclaircir la nature du travail effectué par les bénévoles.
D'aucuns ont tenu à saluer le travail exemplaire de frère Léon et sœur Micheline, un travail caractéristique de la manière d'opérer des bénévoles avec les familles Roms dont ils ont choisi de s'occuper. Dans la majorité des cas, les bénévoles s'activent surtout à accompagner les familles Roms dans l'accès aux droits auxquels ils peuvent prétendre, en particulier sur le domaine de la santé via l'obtention de l'Aide Médicale d'Etat (AME) qui couvrent l'intégralité de leurs soins médicaux. L'autre domaine majeur d'intervention concerne la scolarisation des enfants. Scolarisation qui exige au préalable une domiciliation avant toute autre démarche. Il s'agit alors de démarcher des associations qui accepteraient de prendre en charge cette domiciliation.

« Tout un circuit de paperasse qui demande du temps», résume un bénévole, et qui se heurte à la plus ou moins bonne volonté des interlocuteurs administratifs que l'on rencontre. Certains vont vous faciliter la tâche et d'autres, au contraire, la compliquer, allongeant les délais d'obtention des papiers voulus.

Dans l'idéal toutefois, les bénévoles s'efforcent de faire en sorte que les familles se « débrouillent toutes seules » par la suite dans leurs démarches administratives, quand les papiers devront être renouvelés à l'avenir.

...ainsi que des embryons d'actions d'insertion.

En parallèle à ces activités d'accompagnement, des associations tentent de monter des projets visant à une meilleure intégration des Roms avec le reste de la société.

Certaines initiatives existantes ont retenu l'attention des participants qui y ont vu des pistes de réflexion intéressantes à l'avenir.

Ainsi, l'action lancée par l'Eglise évangélique a suscité un vif intérêt parmi les autres militants associatifs. Elle travaille actuellement avec des enfants Roms dans le cadre de « clubs pour enfants ». L'idée est de « mélanger enfants francophones et Roms » pour les « socialiser, [notamment] sur le langage ». A l'avenir, il n'est pas exclu d'envisager de créer provisoirement un centre de loisirs incluant à la fois des jeunes Roms et des jeunes des quartiers.

Une autre initiative a été rapportée du centre social de la Mousserie. Deux ateliers de musique y ont récemment été organisés et ont été un succès probant. Une travailleuse sociale a confié que cela a « mobilisé davantage que tout ce qui a été fait « depuis quatre ans qu'on s'occupe des Roms ». Ces ateliers peuvent constituer une « porte d'entrée » intéressante pour l'intégration des mères Roms et de leurs enfants.

Une dernière idée lancée était relative aux bus scolaires de l'ASET (Association pour l'aide à la scolarisation des Enfants Tsiganes). Ces bus se déplacent directement dans les campements Roms pour prodiguer des cours aux enfants, épargnant ainsi à ces derniers les discriminations auxquelles ils peuvent être confrontés à l'école. Ces bus ont effectué un passage répété à Hellemmes et Villeneuve d'Ascq par exemple mais n'ont pas été aperçus à Roubaix, ni à Tourcoing.

L'Areas, l'association officiellement chargée d'accompagner les Roms.

L'Areas, l'Association Régionale des Educateurs de l'Action Sociale, est la structure officiellement mandatée par la préfecture et LMCU dans la gestion et l'aide aux Roms et aux Gens du Voyage sur l'agglomération lilloise.
Fondée à l'origine par une communauté religieuse, l'Areas a vu son personnel se professionnalisL'Areas, l'Association Régionale des Educateurs de l'Action Sociale, est la structure officiellement mandatée par la préfecture et LMCU dans la gestion et l'aide aux Roms et aux Gens du Voyage sur l'agglomération lilloise.

Fondée à l'origine par une communauté religieuse, l'Areas a vu son personnel se professionnaliser progressivement, au point d'avoir aujourd'hui une équipe entière de travailleurs salariés.

Le travail de l'Areas est très analogue à ce que font les bénévoles sur les campements Roms.

En bref, l'Areas accompagne et suit les familles Roms dans leurs démarches de scolarisation et d'accès aux soins. Officiellement, elle est le seul interlocuteur reconnu par l'inspection académique et la préfecture dans la scolarisation des enfants Roms et le suivi de leurs dossiers.er progressivement, au point d'avoir aujourd'hui une équipe entière de travailleurs salariés.

Le travail de l'Areas est très analogue à ce que font les bénévoles sur les campements Roms.

En bref, l'Areas accompagne et suit les familles Roms dans leurs démarches de scolarisation et d'accès aux soins. Officiellement, elle est le seul interlocuteur reconnu par l'inspection académique et la préfecture dans la scolarisation des enfants Roms et le suivi de leurs dossiers.

Le conflit entre travail professionnel/travail bénévole.

Cette similitude entre travail professionnel et l'action bénévole continue de nourrir les tensions entre les deux types d'intervenants.
Les premiers reprochent aux seconds de les « gêner » dans leur travail, en particulier dans la scolarisation. De l'autre côté, les bénévoles critiquent les professionnels de l'Areas sur deux points principaux.

Le premier grief concerne leur statut de « prestataires ». Par conséquence, leur travail est nécessairement limité temporellement et peut s'interrompre à tout moment. Ainsi, l'exemple de l'incendie du camp Napoléon lors des jours de Pâques est revenu sur le devant. Les professionnels de l'Areas n'ont pu être d'un quelconque secours puisque les jours étaient fériés.

Le second grief tient à leur fonction d'opérateurs, de contrôle social des populations Roms au profit de la préfecture qui les finance.

Quelle coordination entre professionnels et bénévoles ?

En dépit des désaccords et de la méfiance entre professionnels et bénévoles, les participants ont néanmoins mis en avant la nécessité de coordonner les efforts de tous les acteurs engagés sur le terrain. C'est la raison pour laquelle l'UPC a proposé la formation d'un comité Roms qui interviendrait exclusivement sur le campement du boulevard des Couteaux. Reste à déterminer comment ce comité va s'organiser, à quelle fréquence, selon quels principes ?

Le consensus s'est opéré autour d'un appui professionnel pour relier les initiatives de chacun et lancer l'organisation du comité, mais la dynamique doit être réservée aux bénévoles. On pourrait s'appuyer par exemple sur l'organisation du collectif Solidarité Roms et Gens du Voyage Lille-Métropole, fondé en 2008 et qui a prouvé son « endurance » et son « efficacité » sur la durée.

La méfiance envers les professionnels reste toutefois très vive chez de nombreux bénévoles, qui ont mis en avant leur crainte de travailler « sous les ordres ». Ce type d'organisation présenterait l'avantage de « donner toute latitude aux uns et aux autres de travailler ».

Un comité Rom de concertation et d'action collective.

Décision a été prise donc, à l'issue des discussions, de former un comité Rom qui se réunirait toutes les deux semaines, chaque jeudi à midi durant deux heures, sur une période initiale de six mois. L'animation sera assurée par un membre de l'UPC pour organiser les réunions et contacter les différentes parties.
L'objectif premier de ce comité consiste à réunir les acteurs engagés et à établir une discussion collective qui coordonne les initiatives existantes. Cette phase initiale d'échanges doit également permettre l'émergence d'actions collectives dans lesquelles chacun prendrait part dans la mesure du possible. Car certains acteurs engagés, tels que les centres sociaux ou les clubs de prévention comme Horizon 9, ne peuvent aller au-delà des missions qui leur sont assignées à l'origine, pour des raisons essentiellement budgétaires et de limite territoriale.

Enfin, il est proposé de doter ce comité de moyens financiers suffisants pour mener rapidement et efficacement des actions collectives. Ce fonds renforcerait la crédibilité du comité et pourrait être via un système de cotisation à hauteur de 5 à 10€ par mois.

Une mobilisation limitée liée à un manque de « visibilité » récurrent…

Il n'a échappé à personne, durant les échanges, que le futur comité Roms souffrira vraisemblablement d'une mobilisation très limitée, un problème que rencontrent depuis toujours les mouvements engagés dans la lutte pour les droits des Roms. « Mobiliser les gens sur un soutien aux Roms, c'est notre gros problème », atteste une participante.
Une stratégie possible serait de prendre des photos, tourner des vidéos qui montreraient les conditions de vie précaires dans les campements, sans toutefois verser dans le « misérabilisme ».

Car à l'heure actuelle, « on cache les Roms », on installe des panneaux « très minutieusement » et ainsi on ne voit pas ce qui s'y passe. Une « invisibilité » dont il serait primordial de se défaire si l'on veut faire avancer les choses.

Cette stratégie de visibilité constitue un moyen de dénoncer, de montrer à tous que non, les conditions d'accueil des Roms ne sont pas dignes de notre société. Et de fournir ainsi une sorte d'électrochoc dans les consciences de chacun.

… mais surtout au développement d'un racisme anti-Roms.

Mais surtout, le manque d'enthousiasme à venir apporter un soutien aux Roms réside dans la mauvaise perception dont pâtissent les Roms au regard de la population environnante. « Des gens appellent à, s'organisent pour dégager les Roms », ce qui amène certains à parler de la mise en place d'un véritable « racisme ordinaire » envers les Roms. Des tensions entre les communautés Roms et les habitants riverains aux camps qui entraînent inévitablement une méfiance réciproque. D'un côté, les Roms n'attendent plus grand-chose de l'extérieur pour leur venir en aide et changer la situation éprouvante dans laquelle ils vivent. De l'autre, les représentations négatives et stéréotypes s'accumulent, et les tensions se font vives dans les zones frontalières aux campements.

Comment « travailler avec » et non pas « faire à la place » des Roms ?

Enfin, la question de ne pas faire à la place des Roms est revenue face au danger auquel s'expose tout collectif en faveur des Roms. De plus, « on ne peut pas parler à leur place ».

La question qui revient à se poser est comment donner envie aux Roms de venir échanger sur leurs préoccupations réelles quand la majorité d'entre eux ne croient plus qu'il est possible de changer véritablement leur situation actuelle. Et, si cette difficulté est levée, comment établir un dialogue durable avec les Roms ?

Les nombreux obstacles et barrières sont largement connus. Tout d'abord, les camps ne sont pas des « communautés qui font bloc ». Des conflits, des rapports de domination, des mafias même» y ont cours, compliquant sérieusement la tâche de trouver de véritables représentants.

Une situation rendue plus épineuse de par la méfiance des Roms envers l'extérieur et leur pessimisme à voir leur situation évoluer favorablement. Un exemple relayé fait état d'un désintéressement manifeste des Roms vis-à-vis du jardin rêvé du « Champ du Hérisson ». Ce dernier n'a guère été investi par les Roms bien qu'ils étaient le public ciblé initialement.

Atelier 2 : les trente ans de la marche contre le racisme pour l'égalité des droits.

A l'occasion de la commémoration des 30 ans de la Marche contre le racisme pour l'égalité qui se tiendra en décembre 2013, l'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix souhaite remettre en avant la question des discriminations dans les quartiers défavorisés.

Car force est de constater que cette question n'est toujours pas résolue à l'heure actuelle, un constat aggravé par la difficulté pour les jeunes de ces quartiers de faire entendre leur voix sur la scène politique.

L'UPC porte le projet de raconter et faire connaître l'histoire de cette Marche pour initier une réflexion et une dynamique autour de la manière de remobiliser les populations des quartiers dans le débat politique afin de revendiquer une autre politique de la ville.

« Pourquoi parler d'un truc qui s'est passé il y a 30 ans ? », pourrait-on se dire à l'instar d'un témoin des événements. Et nombreux sont les participants qui avouent qu'à leurs yeux, la Marche ne représente « pas grand-chose », fait penser à la « préhistoire », ou encore évoque de « belles promesses non suivies de résultats ».

Et pourtant, la Marche puise son intérêt et son originalité dans le fait que pour la première fois, des jeunes issus des quartiers populaires pour la plupart ont « pris la parole publiquement et pacifiquement » pour dénoncer le racisme quotidien dont ils étaient victimes et porter un certain nombre de revendications sociales et sociétales.

Une Marche pour dénoncer le racisme ordinaire et les violences.

En été 1983, à travers toute la France, une vingtaine de jeunes, non armés au moment des faits, se « font tirer dessus » par la police.

Cependant, le climat de racisme ordinaire n'est pas nouveau et remonte bien avant le début de la Marche. En été 1973 déjà, des crimes racistes sont commis à Marseille et demeurent à ce jour impunis.

A Roubaix, des témoins ont partagé leur vécu et ont parlé des tensions qui remontent aux années 1980. C'est l'époque marquée par la milice des « Chevaliers de Roubaix » qui se livrait régulièrement à la « chasse au raton » dans les rues, et où les arrestations arbitraires suivies des humiliations au commissariat étaient le lot de beaucoup de familles immigrées.

La multiplication de ce qu'on présente comme des « bavures policières » en 1983 va exacerber les tensions déjà vives entre la jeunesse maghrébine des quartiers et la police. C'est en réponse à une énième « bavure » que la Marche « pour l'égalité et contre le racisme » va naître.

S'inspirant des mouvements pacifiques passés initiés par Gandhi et Martin Luther King, les habitants du quartier des Minguettes prés de Lyon, relayés et soutenus par des mouvements religieux et non-violents tels que la Cimade, un mouvement protestant) et de non-violence, décident d'entamer une longue Marche pacifique à travers toute la France. L'ampleur de la mobilisation va croître progressivement au fil des semaines, et le cortège rassemblera environ 60.000 personnes à son arrivée à Paris le 3 décembre 1983.

Des apports concrets permis par la Marche à revaloriser.

La Marche s'est structurée autour de quatre axes principaux. Les manifestants ont réclamé l'instauration d'une carte de séjour de dix ans et le droit de vote des étrangers. Parallèlement, ils ont appelé à la cessation des violences policières et à une lutte contre les discriminations dont les habitants des quartiers populaires sont l'objet.
Immédiatement, la Marche aura permis de « délivrer » les populations de deux choses.

Premièrement, ce fut la fin de la « répression quotidienne » de la police. Ils « nous tabassaient du matin au soir », raconte un témoin, les arrestations arbitraires étaient monnaie courante dans les quartiers, sans compter les exactions provenant des Chevaliers de Roubaix.

Deuxièmement, l'instauration de la carte de résidence pour dix ans a mis fin au système de pointage mensuel au commissariat, un rituel « humiliant » pour certains. Une avancée « énorme », confirme un autre.

Deux avancées significatives bien que souvent oubliées aujourd'hui, et sur lesquelles les témoins directs insistent à contre-courant de ceux qui pensent que la Marche n'a « pas servi à grand-chose ».

Un échec du politique au vu de la persistance des discriminations...

Ce pessimisme caractéristique de notre époque n'est toutefois pas sans fondement. Car en dépit des progrès indéniables que la Marche a rendus possibles, on peut dresser un constat d'échec des suites de la Marche, notamment au prisme de la politique de la ville initiée au lendemain de la Marche par les pouvoirs publics.

La politique de la ville n'est pas une simple politique de lutte contre la pauvreté. C'est aussi et surtout un combat contre les discriminations et l'enfermement ressentis par les populations vivant dans les quartiers populaires. Et force est de constater que sur ces deux aspects, la politique de la ville a globalement échoué.

Les chiffres du Bureau International du Travail viennent appuyer cette faillite de la politique de la ville : à compétences et diplôme égaux sur deux CV, une personne dont le nom a une « consonance musulmane » a quatre fois moins de chances d'être acceptée. Un constat similaire au vu des décisions de justice, où un tel nom entraîne une multiplication par dix des probabilités de se faire condamner.

Pour noircir davantage le tableau, d'aucuns signalent aussi les difficultés d'intégration et la fréquence des contrôles policiers liées au faciès ou pour dire plus simplement, les obstacles qu'ils doivent franchir pour « trouver un boulot, un logement, bref une place dans la société ».

...à laquelle s'ajoute une explosion de la crise sociale.

Sur un autre plan, l'instauration durable d'un chômage massif, ressenti de manière encore plus forte chez les populations des quartiers, a fragilisé le rapport de confiance entre la jeunesse des quartiers et le politique. Dans le cas plus spécifique de Roubaix, la disparition des emplois ouvriers au cours des dernières décennies aura été un facteur déterminant.
Car ces emplois étaient surtout occupés par les immigrants à Roubaix, d'abord les Belges, puis les Polonais et enfin les Maghrébins. Aujourd'hui, environ 20% de cette jeunesse maghrébine quitte l'école sans qualification et se retrouve au chômage, faute d'emplois répondant à leur niveau de compétences.

Cette explosion du chômage des jeunes, qui touche particulièrement les jeunes d'origine immigrée, est jugée préoccupante par beaucoup : leur « inactivité est dangereuse » Selon certains, et d'aucuns prédisent une explosion de violences dans l'avenir, dans la continuité des émeutes qui ont éclaté à intervalles réguliers ces dernières décennies, dont lépisode le plus récent et le plus marquant remonte à 2005.

Un « vide politique » de la parole de la jeunesse des quartiers.

Ces discriminations, couplées à un chômage massif qui s'aggrave d'année en année, ont lentement érodé la confiance et l'espérance des jeunes vis-à-vis de la politique. Dorénavant, « les jeunes ne croient plus en la politique de la ville », et plus grave encore, ils ne croient plus en la possibilité de changer les choses par le biais d'une mobilisation politique.
Et cette perte de confiance, ce désenchantement frappent d'autant plus au regard de l'espérance suscitée par la Marche trente ans plus tôt chez les jeunes qui se sont mobilisés.

A défaut de trouver un exutoire à travers une mobilisation politique, la détresse, la colère et les frustrations de cette jeunesse des quartiers se manifestent sous forme d'une multiplication des actes de violence, qui nourrissent le sentiment d'une insécurité liée à la délinquance « des jeunes sans activité », ou sous les formes diverses de repli sur soi, telles que l'extrémisme religieux ou la prise de drogues.

Un travail de mémoire de la Marche...

La question des discriminations constitue un combat important dans le travail mené par l'UPC, au regard de l'histoire de Roubaix, ville d'immigration et d'accueil des étrangers jusque dans les années 1970.

A l'occasion des trente ans de la Marche, l'UPC a prévu de lancer un important travail de mémoire en décembre prochain. A cette fin, plusieurs projets sont en gestation. En l'occurrence, des présentations du livre « *Rengainez, on arrive !* » de Mogniss H.Abdallah sont prévues pour sa reconstitution minutieuse du contexte de violences et d'impunité policière qui sévissait à l'encontre des populations immigrées. Des projections de films sont également anticipées, notamment un film retraçant l'histoire nationale de la Marche dans lequel l'acteur Jamel Debbouze tient l'affiche.

Ce travail de mémoire est primordial pour enclencher une action qui nous projette dans la durée, car si "on ne sait pas d'où on vient, on ne sait pas où on va", affirme un connaisseur de la Marche.

Dans ce registre, il pourrait être envisagé de raconter l'histoire de la Marche au niveau national mais aussi local. Par exemple, des témoins directs des événements pourraient raconter leur vécu et ressenti du passage de la Marche à Roubaix, qui a eu lieu dans le quartier de l'Alma le 25 novembre 1983.

... qui doit surtout susciter une dynamique, une mobilisation nouvelles.

Mais au-delà de la simple commémoration, les réunions de décembre prochain autour de l'histoire de la Marche devront surtout constituer un temps fort dans la remobilisation des populations, et de la jeunesse en premier lieu, délaissées et qui ne croient plus à un changement de leur situation à travers une mobilisation politique.

Car raconter cette histoire, c'est surtout rappeler qu'à une époque pas si éloignée, une partie de la jeunesse s'est mobilisée pour faire entendre sa voix sur la scène politique, porter ses revendications ainsi que ses aspirations à une plus grande équité des droits.

« C'était la première fois qu'une génération d'enfants d'immigrés sortait dans la rue et s'exprimait » souligne un participant avec justesse. « Cette image d'engagement de citoyenneté dans le pays, on ne le voit pas du tout assez », renchérit un autre.

L'idée serait donc de repartir de la Marche pour rappeler à tous qu'il y a eu des luttes, que des gens se sont battus pour porter un message politique. Et à partir de cette mémoire commune, peut-être pourra-t-on créer une identité collective qui permettra de mobiliser les gens, les inciter à construire en commun une autre vision de la politique de la ville.

Comment remobiliser les jeunes autour des questions de discriminations et de problèmes d'accès à l'emploi ? Comment construire collectivement une politique de la ville qui mette fin au phénomène de ghettoïsation auquel on assiste ?

Or, remobiliser les jeunes représente une difficulté majeure au vu de leur faible investissement politique et associatif en général. De surcroît, le climat de désenchantement général vis-à-vis du politique incite davantage à des stratégies de repli individuel qu'à une logique de réunion collective. Dans ces conditions, il n'existe pas de formule miracle qui remobiliserait les citoyens sur la politique de la ville, ce qui n'a pas toutefois pas empêché les participants d'esquisser ensemble des pistes de réflexion.

Des pistes de remobilisation citoyenne.

1- Le rôle des associations.

Une première piste qui est ressortie porte sur le travail des associations. « Ne pas se contenter de l'incantatoire » ou du « y a qu'à », c'est une technique qui mobilise peu les gens, relève-t-on. Une idée sur laquelle ont rebondi certains jeunes militants.
« Défense d'un truc ou machin, on se dit c'est super mais on n'en verra jamais le bout », remarque-t-on par rapport aux associations ou aux partis, « on reconnaît l'utopie rapidement », renchérit-on, d'où une absence de motivation et d'engagement de la part des jeunes. Alors que si les associations menaient une action concrète, les jeunes s'y intégreraient plus facilement.

La question de l'autonomie des associations est également revenue en filigrane. D'aucuns ont pointé le côté néfaste qu'exercent les subventions accordées aux associations et qui placent ces dernières dans une situation de dépendance vis-à-vis des collectivités publiques. Cette dépendance entrave leur capacité à critiquer de manière constructive les politiques publiques, ainsi un système d'émancipation reste à imaginer. Car de cette émancipation dépendent la crédibilité des associations aux yeux des jeunes et leur capacité à les mobiliser à travers la construction de scénarios intelligibles sur les territoires.

2- Repolitiser le débat.

Une deuxième piste est revenue sur l'instrumentalisation des violences urbaines, souvent associées aux populations d'origine immigrée. Le même phénomène est observable au sujet de la Marche, abusivement réduite à la « Marche des Beurs » par le journal *Libération*. Une idée serait de mener un travail sur les représentations. Cesser de réduire les problèmes liés aux banlieues à des problèmes ethniques et culturels, à la seule question des discriminations. C'est dire que les questions politiques qu'il s'agit de remettre en débat dans le cadre de la commémoration de la Marche, sont aussi des questions touchant à l'égalité des chances, à la redistribution des richesses, à une école qui donne les mêmes opportunités à tous, bref des questions qui concernent la société dans son ensemble et dans lesquelles chacun peut se retrouver.

Reposer la question de la lutte contre le racisme.

Pour clôturer, la réactualisation de la lutte contre le racisme a centralisé les discussions, focalisées sur la question des Roms et la manière dont ils sont perçus dans notre société actuelle.

Pour beaucoup, le discours qui est tenu à leur encontre s'apparente beaucoup à ce qu'on disait des "Arabes" il y a 30 ans. Discours d'autant plus préoccupant qu'il est relayé par toute la population, toute classe et origine confondues. « Le curseur s'est déplacé sur les Roms trente ans après » pourrait-on résumer.

Pour faire le lien avec le séminaire consacré au campement des Couteaux, ces « stéréotypes », représentations péjoratives, que les Roms véhiculent constituent des obstacles majeurs à une mobilisation des gens sur le terrain pour leur venir en aide.

Le racisme nous interroge sur la manière dont on accueille l'autre dans nos sociétés, l'hospitalité qu'on lui accorde.

Des associations tentent toutefois de porter des projets pour discuter du racisme et des discriminations en tout genre. Et le constat qu'elles font à partir de leurs expériences est qu'il reste « beaucoup de travail » à effectuer. Ces associations se sont rendues dans les écoles pour discuter du racisme et des discriminations et ont relevé un ancrage précoce et solide dans les mentalités des enfants. Par un travail sur ces représentations, en racontant l'histoire, le vécu des populations « différentes », des bilans très positifs ont néanmoins été tirés de ces interventions.

Appel à contribution

Caisse de solidarité Rroms de l'Union

Le désarroi causé par les dernières expulsions des camps de Rroms à Lille, Roubaix et Croix a remis en lumière si besoin était la situation des Rroms de la métropole lilloise. Devant l'extrémisme de certaines réactions et le peu de solutions offertes par les pouvoirs publics, la solidarité et l'humanisme restent les seuls recours pour faciliter l'intégration des Rroms.

Le camp des Couteaux : une friche et trente familles

Une trentaine de familles rroms, soit 66 adultes et 74 enfants, survivent dans le campement situé quai d'Anvers-boulevard des Couteaux sur le territoire de Roubaix. Ce campement relativement isolé des habitations, est implanté sur une friche de la zone de l'Union. Des habitants de la métropole leur apportent ponctuellement de l'aide. Les éducateurs du service social de l'AREAS et de CANAL passent régulièrement sur le camp, missionnés par la Préfecture. Le terrain doit par la suite rejoindre le projet de l'équipementier sportif Kipsta à l'Union ; aucune expulsion n'est cependant envisagée dans l'immédiat.

Organiser la solidarité

Depuis le mois de juin, le Collectif de l'Union a créé un Comité de solidarité avec les Rroms de l'Union. Son objectif est de contribuer à une meilleure organisation de la solidarité pour leur venir en aide et favoriser leur intégration dans la ville. Il s'agit en premier lieu d'agir sur l'amélioration des conditions de vie (alimentation, chauffage, vêtements, caravanes, accès aux soins, accès aux droits...), mais nous souhaitons avec eux penser un avenir possible, aider à la scolarisation des enfants, à l'insertion des parents, faire connaître qui ils sont, pourquoi ils sont là...

Participer au fond de soutien

Pour mener ces actions, il nous faut être en capacité de mobiliser des moyens financiers. C'est pourquoi nous vous invitons à participer à hauteur de 5, 10€ ou plus par mois à la constitution d'une «caisse de solidarité Rroms de l'Union» sous forme de virements automatiques pour une durée de 6 mois. Les dons ponctuels sont également possibles. Un compte bancaire spécifique de l' UPC-Rroms sera ouvert à cet effet. Nous nous engageons à vous communiquer le bilan des dépenses engagées avec cette caisse à l'issue de la période de 6 mois et à vous faire connaître les actions de solidarité entreprises.

Je soussigné.....

M'engage à verser : 5 € 10 € autre (préciser) : ..... €

par virement automatique* au compte de l' UPC-Rroms

par un don de ..... € au Comité de solidarité avec les Rroms de l'Union

Fait à ..... le .....

Signature :

l'Université Populaire et Citoyenne
20 rue de Lille 59100 Roubaix
Tél : 03.20.82.23.96
contact@upc-roubaix.org

* Pour un virement automatique, indiquer à votre banque le montant choisi, la date de prélèvement souhaitée et la durée de l'opération ainsi que le numéro de compte du Comité de solidarité avec les Rroms de l'Union

CREDIT MUNICIPAL
de ROUBAIX

30 Rue de Lille
59061 ROUBAIX Cédex
Tel. 03.20.73.87.78.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Cadre réservé au destinataire du relevé

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib	Domiciliation
18450	59069	00000003461	22	CIT MUNICIPAL ROUBAIX

Identifiant International du Compte (IBAN)	Identifiant International de l'Etablissement (BIC)
FR76 1845 0590 6900 0000 0346 122	CMROFR21

ASSOCIATION U P C RROMS
20 RUE DE LILLE
59100 ROUBAIX

En vue de faciliter votre tâche, nous avons établi ce relevé qu'il vous suffira de remettre à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances ...).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Les cahiers de l'UPC déjà parus

N°1. **Le creuset français, histoire de l'immigration** avec Gérard Noiriel
N°2. **Les politiques d'insertion sont-elles justes ?** avec Simon Wuhl
N°3. **Laïcité, Islam et République** avec Alain Gresh et Michel Tubiana
N°4. **L'Économie solidaire et l'insertion : quels gisements d'emplois ?** avec Bernard Eme
N°5. **Les différents visages du racisme** avec Mouloud Aounit et Pierre Tévanian
N°6. **20 ans de TUC, CES, Emplois jeunes, quel bilan pour avancer ?** avec Bernard Gomel
N°7. **Mixité sociale ou assignation à résidence ?** avec Sylvie Tissot et Saïd Bouamama
N°8. **En attendant l'emploi, changer le travail** avec Bernard Gazier
N°9. **Esclavage-colonisation, qu'avons-nous fait de notre histoire ?** Avec Olivier Le Cour Grandmaison et Christiane Taubira
N°10. **Décroissance, terre et humanisme, du Sahara aux Cévennes** avec Pierre Rabhi
N°11. **Quelle autre Europe sociale ?** avec Bernard Gazier (à Valenciennes)
N°12. **Du RMI à l'allocation universelle** avec Yannick Vanderborght
N°13. **Quelle autre Europe sociale ?** avec Jean Claude Barbier (au pays des Sept Vallées)
N°14. **Quelle autre Europe sociale ?** avec Jean Gadrey et Nicolas Postel (à Dunkerque)
N°15. **La science, le politique et le citoyen** avec Jacques Testart *
N°16. **A quoi sert l'identité nationale ?** avec Gérard Noiriel *
N°17. **Quelle autre Europe sociale ?** avec Dominique Méda
N°18. **Contre le chômage, a-t-on vraiment tout essayé ?** Forum citoyen pour bouger la politique de l'emploi
N°19. **Faut-il en finir avec l'insertion ? Quel nouveau service public ?** avec Robert Castel, Jean Gadrey et Bernard Eme.
N°20. **Contre le chômage, a-t-on vraiment tout essayé ?** 2e Forum citoyen pour bouger la politique de l'emploi
N°21. **Pour sauver la planète, sortez du capitalisme** avec Hervé Kempf
N°22. **La fin de ce monde n'est pas la fin du monde** avec Patrick Viveret
N°23. **Quel accompagnement socio-professionnel ?** avec Olivier Jeanson et Fabrice Moustiez
N°24. **Repenser les migrations** avec Agnès Arquez Roth et Nancy L. Green
N°25. **Une "identité nationale", quelle réalité en 2010 ?** avec Denis Sieffert, Saïd Bouamama, Bruno Mattéï *
N°26. **Vers une sécurité sociale professionnelle ?** avec Francis Kramarz
N°27. **Laissez tomber votre caddie** avec Christian Jacquiau
N°28. **Quelle citoyenneté urbaine ?** * avec Jacques Donzelot
N°29. **Apprendre de la précarité ?** avec Florence Aubenas
N°30. **De l'Alma à l'Union : vers un éco-quartier exemplaire ?** avec Sylvain Coquerel et Lucien Kroll
N°31. **Inégaux devant la santé : une injustice inéluctable ?** avec Pierre Aïach
N°32. **Racisme mode d'emploi** avec Rokhaya Diallo
N°33. **Que peut-on partager avec les Roms à Roubaix ?** avec Clair Michalon
N°34. **Dessine-moi une ville en transition Qu'en pensent des citoyens engagés ?**
N°35. **Économie solidaire et insertion** avec Martin Hirsch
N°36. **Place à la santé !** avec Didier Ménard
N°37. **Habiter autrement contre le mal-logement ?** avec Stéphanie Lamarche-Palmier, Valérie Morel et Arlette Haedens
Hors Serie : **Changeons d'ère à l'Union !**

* à paraître

Directeur de la publication : Bruno Mattei
Rédaction : Kim Tang
Photos : UPC
Mise en pages : Poitout Charlie
Imprimé sur papier recyclé par Raza Prod
Tirage: 1000 exemplaires
ISSN : 1778-039X